


MOPEASY et COOPIMMO

présenté aux Assises
de la mobilité 2015

Défi  Action 5.6 : Encourager l'autopartage
Action ENV 1 : Accompagner le développement de
nouveaux véhicules

1 DESCRIPTION DU PROJET

COOPIMMO (coopérative HLM) et MOPeasy (opérateur d'écomobilité partagée) se sont réunis afin de proposer aux habitants de deux nouvelles résidences un service innovant de mobilité en auto-partage avec des véhicules électriques. La solution est aujourd'hui déployée dans des territoires périurbains sur les communes de Savigny-le-Temple et de Roissy-en-Brie, sur des résidences de 38 et 71 logements.

Les stations ont été mises en service en janvier 2015, avec une inauguration officielle le 31 mars 2015.



©MOPeasy

Ce service d'auto-partage constitue une solution complémentaire aux transports en commun. Il permet aux résidents des immeubles de pouvoir utiliser pour quelques heures et à coût modéré une voiture électrique. L'utilisateur accède ainsi à une voiture ou une deuxième voiture pour ses déplacements occasionnels.

La solution mise en place est spécialement élaborée pour l'habitat social et comprend une plateforme d'auto-partage intégrée, de véhicule électrique dans chacune des deux résidences équipées et l'infrastructure de charge pour les véhicules électriques. Les voitures électriques sont des Zoe de 5 places avec une autonomie d'environ 140 km. La station comprend une interface pour la réservation et la récupération des clés.

L'entretien des véhicules est géré par MOPeasy, effectué par des équipes spécialisées.

L'installation de la station d'auto-partage s'effectue en quelques semaines. Une solution de charge permet d'installer les véhicules électriques, optimiser leur recharge et de comptabiliser les charges afin de les faire supporter aux abonnés. MOPeasy se charge de la facturation mensuelle des usagers ainsi que de la gestion de la relation usagers.

Cette solution permet une mobilité individuelle à un coût très modéré. La location d'une voiture est facturée selon un coût horaire qui prend en compte l'ensemble des coûts du service d'autopartage. Durant la phase de lancement dix heures par mois sont offertes par COOPIMMO, les suivantes sont facturées 7 euros de l'heure. L'intérêt de l'expérimentation est de trouver l'adéquation entre l'appétence aux services et le juste tarif.

L'animation de la communauté est assurée par un gestionnaire et s'effectue en collaboration entre COOPIMMO et MOPeasy.

2

LES ACTEURS DU PROJET

COOPIMMO et MOPeasy sont les porteurs du projet.

Partie intégrante du groupe IDF Habitat, COOPIMMO est une coopérative HLM spécialisée dans la construction de programmes d'accession sociale en Ile-de-France. Elle a ainsi pour objectif de favoriser le parcours résidentiel des locataires Hlm vers l'accession sécurisée. COOPIMMO construit aujourd'hui près de 200 logements par an, individuels ou collectifs, à des coûts maîtrisés bénéficiant de la sécurisation Hlm. Son organisation lui permet d'agir sur tous les territoires de la région francilienne.

MOPeasy est opérateur d'écomobilité partagé. MOPeasy a développé une plateforme web 2.0 d'autopartage et de covoiturage pendulaire et une M'box, qui permet de gérer le partage des véhicules (accès aux clefs, mise en charge...), particulièrement adaptées aux besoins des entreprises, de l'habitat collectif et des territoires périurbains.

Spécialiste de l'autopartage de véhicules électrique en habitat social, MOPeasy propose aux résidents une offre de mobilité complémentaire du logement. L'utilisateur accède ainsi à une voiture ou une deuxième voiture pour ses déplacements occasionnels et retrouve à travers un accès unique les informations locales sur les transports en commun, l'accès aux véhicules en autopartage et la possibilité de partager ses trajets en covoiturage.

3

VIE ET SUITES DU PROJET

La mise à disposition de voitures partagées en logement social est un dispositif qui n'a jamais été mis en œuvre. La voiture devient un bien collectif, au même titre que l'ascenseur, et cette approche permet d'en assurer le financement au moment de la réalisation de la résidence sans faire appel à des subventions publiques.

La solution associant logement et mobilité partagée est innovante. Elle connaît un intérêt important auprès des résidents. Il est nécessaire de développer des actions d'informations pour que les habitants s'approprient ce service et aussi pour limiter les risques de vols et dégradations.

4

CONTACTS

COOPIMMO, Céline BRANTON
MOPeasy, Didier SAINT GAUDIN

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info